



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Cycle spécialisé

Security Manager

2018



Pour faire face à la multiplication des risques et des malveillances dans un monde complexe et incertain, les entreprises doivent impérativement se protéger en développant une véritable culture de sécurité/sûreté.

L'ampleur des menaces et leur diversité complexifient l'environnement dans lequel les entreprises évoluent. Dans un contexte quasi permanent de crise, la prise en compte de la sécurité et de la sûreté, notamment par l'évaluation et la gestion des risques, n'est plus seulement une option mais constitue désormais une priorité pour les entreprises et leurs dirigeants.

Partenaires depuis 2011, l'Institut National des Hautes Etudes de la Sécurité et de la Justice (INHESJ) et le Club des Directeurs de Sécurité et de Sûreté des Entreprises (CDSE), ont souhaité mutualiser leurs expériences afin de transmettre les clés de compréhension et d'analyse ainsi que les cadres juridiques utiles à l'exercice de la fonction sûreté et ainsi promouvoir ces fonctions d'encadrement de la sûreté/sécurité au sein des organisations.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Supervisé par le Département intelligence et sécurité économiques de l'INHESJ, ce Cycle a pour objectif de délivrer aux stagiaires les savoirs et savoir-faire leur permettant de :

- Définir et mettre en place une politique de prévention et de traitement des risques efficace, en développant une vision globale de la sécurité-sûreté,
- Concevoir et animer une politique de sûreté adaptée, favorisant le développement de l'entreprise,
- Appréhender les fondamentaux de l'encadrement opérationnel de la gestion et de la communication de crise.



Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice
École militaire – Case n° 39
1 place Joffre – 75700 Paris 07 SP

Contact : département Intelligence et Sécurité économiques

Tél : +33 (0)1 76 64 89 93

Fax : +33 (0)1 76 64 89 31

Courriel : securite-economique@inhesj.fr

Site internet : www.inhesj.fr

PUBLICS DE RÉFÉRENCE

Les stagiaires du Cycle spécialisé « Security Manager » sont sélectionnés sur dossier parmi :

- les professionnels des directions sûreté/sécurité
- les responsables de gestion des risques et de gestion de crises
- tout professionnel issu de la sphère publique ou privée qui souhaite intégrer ces fonctions.

ORGANISATION PEDAGOGIQUE DU CYCLE

Des cours magistraux, des conférences et des retours d'expérience

Le Département fait appel à un réseau d'intervenants composé d'experts et praticiens reconnus dans le domaine de la gestion des risques, sécurité/sûreté et gestion de crise, principalement issus du secteur privé.

Des supports pédagogiques (cours dispensés, sélection de documents et références complémentaires) sont mis à disposition des stagiaires par le biais de la plate-forme numérique de l'INHESJ.

Le déroulement du cycle

La 9^{ème} session du Cycle spécialisé « Security Manager » de l'INHESJ est programmée au printemps 2018. L'ensemble des enseignements comporte un volume de 40 heures, réparties sur 2 modules (2x3 journées). Les cours ont lieu au siège de l'Institut à l'École militaire.

La validation du cycle

L'assiduité aux cours ainsi qu'un exercice de synthèse réalisé en groupe, à partir d'un cas concret, portant sur la politique de sûreté et la gestion de crise, permettent de valider cette formation.

Le Cycle spécialisé est ainsi sanctionné par la délivrance d'un certificat de spécialisation signé conjointement par l'INHESJ et le CDSE.

Le programme prévisionnel

- La gestion des risques : de l'appréciation au traitement des risques
- Le management de la sûreté et la mise en place d'une politique de sûreté
- La politique de protection de l'information
- La protection juridique du patrimoine informationnel
- La protection périmétrique de l'entreprise
- L'externalisation de la sûreté
- La sûreté des personnels en mobilité
- Le plan de continuité d'activité
- Les fondamentaux du management et de la gestion de crise
- La communication de crise

DROITS D'INSCRIPTION

Les droits d'inscription au Cycle spécialisé « Security Manager » sont fixés à 3 500 euros. Ils sont exigibles dans leur intégralité avant l'ouverture du cycle. Les frais afférents à l'hébergement, à la restauration et au transport sont à la charge du stagiaire ou de l'employeur.

**CLÔTURE DES INSCRIPTIONS :
8 FÉVRIER 2018**